

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Rapport d'inventaire de coulevres - Préliminaire

Parachèvement de l'autoroute 19 entre
Laval et Bois-des-Filion.





MÉTHODOLOGIE

La technique d'inventaire se base sur un protocole approuvé préalablement par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Ce protocole suit le document produit en 2012 par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), intitulé : « Protocole pour les inventaires de couleuvres associées aux habitats de début de succession au Québec ». Cet inventaire vise à vérifier la présence de couleuvres, notamment la couleuvre brune, le long du tracé prévu des travaux de prolongement de l'autoroute 19. En effet, une couleuvre brune avait été observée lors d'un premier inventaire effectué en 2011. Celle-ci se trouvait à l'extérieur de la zone d'étude, à proximité de la bretelle sud-ouest de l'intersection des autoroutes 19 et 440.

Période d'inventaire

La pose des abris artificiels (ou stations) a été effectuée les 7 et 8 mai 2014. Compte tenu de la configuration linéaire de la zone d'étude, il était difficile de mettre en place une grille d'échantillonnage comme décrite par le MRNF (2012). Toutefois, aux sites favorables à l'observation de couleuvre (c.-à-d. les sites ayant une bonne exposition au soleil, ceux comportant des abris potentiels et ceux à proximité d'un plan d'eau ou d'un milieu humide), les stations, distancées de 50 m, ont été disposées en groupe de 2 à 3. En tout, 50 abris artificiels, composés de trois bardeaux d'asphalte juxtaposés, ont été disposés le long de la R335 entre le boulevard Dagenais et l'autoroute 640 (Annexe A).

Une semaine après la pose des bardeaux, les inventaires ont débuté. Les abris ont été relevés deux fois par semaine durant trois semaines en laissant s'écouler une semaine entre chaque semaine d'inventaire. Les visites ont été effectuées le 16, 20, 28 mai ainsi que les 3, 13 et 17 juin 2014, par une équipe de deux personnes. La période à laquelle les inventaires ont eu lieu est l'une des plus propices pour le recensement des couleuvres selon le document d'appui du MRNF (2012). Un effort a été fourni pour cibler des journées d'inventaire dont la température moyenne extérieure se situait entre 15°C et 25°C. Selon le document du MRNF, cette fourchette de température est celle où une plus grande présence de couleuvres est observée. La température et la couverture nuageuse lors des visites ont été notées et sont résumées dans le tableau I.

Aux mêmes dates que le suivi des abris artificiels, une fouille active systématique a été menée en parcourant les alentours élargis de chacune des stations (jusqu'à 100 m des stations si le tracé de la zone le permettait). Tout abri potentiel a été inspecté afin de vérifier la présence de couleuvre ou d'exuvies (peau de mue) et remis en place par la suite. Les rives des cours d'eau ont aussi été vérifiées.

Tableau I : Détails des conditions météorologiques lors des journées d'inventaires

Date	Couverture nuageuse (%)	Précipitation (mm)	Température maximale (°C)	Température minimale (°C)	Température moyenne (°C)
2014-05-16	100	28	22	10	16
2014-05-20	20	0	23	9	16
2014-05-28	100	0,2	16	8	12
2014-06-03	20	0	28	19	24
2014-06-13	100	40	20	17	18
2014-06-17	10	22,7	27	13	20

Observation des spécimens

Lorsqu'une couleuvre était observée au cours de la fouille active, l'emplacement de celle-ci était immédiatement géoréférencé à l'aide d'un GPS Garmin Oregon 300. Si elles étaient plutôt trouvées sous un abri artificiel, le numéro de station était noté. Tous les spécimens observés ont été identifiés à l'espèce sur le terrain. Les spécimens ont été photographiés, mesurés puis immédiatement relâchés.

Dans le cas de la découverte d'exuvies, celles-ci devaient être identifiées le plus précisément possible.



ANNEXE A : Cartes préliminaires de la localisation des abris artificiels







